Influence sur l'élaboration des politiques Amélioration des capacités, des connaissances et des politiques

Mars 2006

En 2006, le CRDI a procédé à une évaluation d'envergure du soutien qu'il a accordé aux réseaux de recherche de 1995 à 2005. Cette évaluation s'est fondée sur l'examen de la documentation du Centre, des entrevues avec des acteurs clés, un forum sur l'apprentissage et un sondage mené par téléphone et par courriel auprès de centaines de coordonnateurs et de membres de réseaux.

Le sondage a notamment donné lieu à la collecte de réponses détaillées fournies par 110 coordonnateurs au sujet de l'influence de leur réseau sur l'élaboration des politiques publiques.

DANS L'ENSEMBLE

Le sondage a porté sur trois types d'influence sur le processus d'élaboration des politiques, à savoir :

* renforcement de la capacité du réseau d'effectuer des recherches pertinentes sur le plan des politiques, c'est-à-dire l'amélioration du cadre *institutionnel* sur lequel se fonde l'élaboration des politiques;
* accroissement des connaissances et élargissement des perspectives des politiciens et des autres responsables de l'élaboration des politiques, c'est-à-dire l'amélioration du cadre *intellectuel*;
* incidence directe sur les politiques, les lois, les règlements, les programmes et les structures gouvernementales.

Dans l'ensemble, les coordonnateurs estiment que leur réseau a eu une grande influence sur les politiques et, plus particulièrement, qu'il a contribué à accroître les connaissances des décideurs. Le graphique ci-dessous présente une synthèse de leurs réponses :

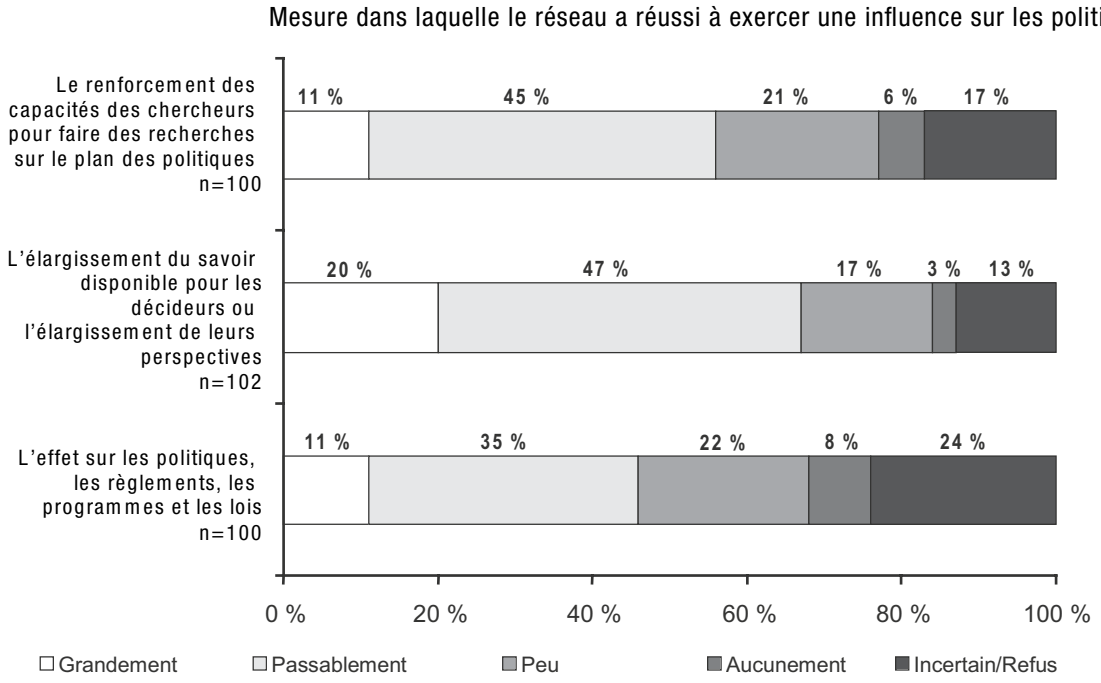

De plus, 30 % des coordonnateurs ont déclaré que leur réseau avait eu grandement ou passablement influencé les trois aspects susmentionnés, et 27 % d'entre eux ont fait état des mêmes résultats pour au moins deux de ces aspects. Seulement le quart des réseaux ont admis avoir peu d'influence ou aucune influence à ces égards.

Si l'on examine les résultats selon les régions géographiques, on constate qu'entre le tiers et les deux tiers des réseaux disent avoir grandement ou passablement influencé les lois et les règlements. L'exception se situe au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, où seulement 10 % des réseaux ont déclaré avoir eu une influence aussi marquée.

DES OUTILS DIFFÉRENTS POUR DES TÂCHES DIFFÉRENTES

L'enquête a également tenté de déterminer si certains types de réseaux réussissaient mieux que d'autres à exercer une influence sur les trois aspects susmentionnés.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE RECHERCHE

Bien qu'une grande influence sur le renforcement des capacités des chercheurs soit mentionnée dans toutes les sphères d'activités, ce sont les *réseaux se préoccupant de politique économique* qui déclarent en plus grand nombre (69 % d'entre eux) avoir une telle influence.

Par ailleurs, 70 % des *réseaux qui oeuvrent dans deux régions géographiques* déclarent exercer une influence positive sur les capacités de recherche, tandis que c'est le cas de seulement 44 % des réseaux oeuvrant dans une seule région géographique.

De plus, 57 % des *réseaux comptant moins de 10 organismes membres* déclarent exercer une influence positive sur les capacités de recherche. Le nombre de membres à titre personnel semble avoir un impact moindre.

Près de six réseaux sur dix *dans lesquels le CRDI est très activement engagé* ont déclaré avoir amélioré la capacité de recherche, tandis que seulement 46 % des réseaux dans lesquels le CRDI est passablement engagé ou encore moins engagé ont dit y être parvenus.

Les *réseaux fermés* (57 %) sont un peu plus nombreux que les *réseaux ouverts* (48 %) à dire qu'ils avaient grandement ou passablement exercé une influence à cet égard.

Les *réseaux dont les membres communiquent fréquemment entre eux par l'entremise d'au moins un mode de communication* – au moins une fois par mois – sont plus nombreux que ceux ne disposant d'aucun moyen de communication à dire qu'ils réussissent bien à cet égard.

Élargissement des perspectives des décideurs

Plus de sept réseaux sur dix *dans lesquels le CRDI est très activement engagé* disent avoir eu une incidence sur la vision des décideurs, tandis que c'est le cas de seulement la moitié des réseaux dans lesquels le CRDI est passablement engagé ou encore moins engagé.

Les *réseaux qui oeuvrent dans deux (71 %) ou trois régions géographiques ou plus (68 %)* disent mieux réussir à cet égard que les réseaux oeuvrant dans une seule région géographique (59 %).

La taille du réseau semble jouer sur sa performance à cet égard. Les *réseaux comptant plus de 10 organismes membres et ceux regroupant plus de 100 membres à titre personnel* sont ceux qui réussissent le mieux à ce chapitre.

Environ 70 % des *réseaux dont les membres communiquent fréquemment entre eux par l'entremise d'un, deux ou trois modes de communication* disent réussir à améliorer la base de connaissances des décideurs; c'est le cas de seulement 50 % de ceux dont les membres ne communiquent pas fréquemment entre eux.

Influence sur les politiques, les programmes et les lois

Cette partie de l'enquête visait à déterminer le degré d'influence sur les politiques que les réseaux estimaient exercer (grande influence ou une influence moindre).

Près du cinquième des *réseaux se préoccupant de politique économique* ont déclaré avoir une grande influence sur les politiques, les programmes et les lois. Seulement de 6 à 7 % des réseaux axés sur d'autres questions ont déclaré avoir un tel degré d'influence à cet égard.

Près du cinquième des *réseaux oeuvrant dans une seule région géographique* ont déclaré avoir une grande influence à cet égard. Fait étrange, aucun réseau oeuvrant dans deux régions n'a déclaré avoir une grande influence, tandis que 14 % de ceux oeuvrant dans trois régions ou plus l'ont fait.

Ici encore, la taille du réseau joue sur son efficacité. Les *réseaux comptant plus de 10 organismes membres et ceux regroupant plus de 100 membres à titre individuel* réussissent mieux à influencer les politiques, les programmes et les lois.

Les *réseaux fermés* (13 %) déclarent mieux réussir à cet égard que les *réseaux ouverts* (3 %).

Quinze pour cent des réseaux dans lesquels le CRDI est *très activement engagé* ont déclaré avoir eu une grande influence à cet égard, contre seulement 5 % des réseaux dans lesquels le CRDI est passablement engagé ou encore moins engagé.

Plus de la moitié des *réseaux dont les membres communiquent fréquemment entre eux par l'entremise d'un, deux ou trois modes de communication* ont déclaré avoir une influence sur les politiques, les programmes et les lois. Seulement 14 % des réseaux n'ayant aucun mode de communication disent réussir à exercer une influence à cet égard.

TROUVER LA « BONNE » PERSONNE

Dans le cadre de l'enquête, ces questions ont également été examinées sous l'angle des caractéristiques sociales des coordonnateurs, tel l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le domaine d'étude, le type d'organisme d'hébergement, le poste occupé dans l'organisme d'hébergement, et la rémunération. Ces caractéristiques ne semblaient guère avoir d'incidence sur la performance du réseau au chapitre de l'influence sur l'élaboration des politiques.

La seule tendance digne de mention est le fait que les *coordonnateurs travaillant pour une organisation internationale* sont plus nombreux à déclarer réussir dans deux domaines, à savoir l'accroissement des connaissances des décideurs et l'influence sur les lois.